

M. BRUNO COURTEMANCHE:

Oui. Bien, c'est ce que j'avais à dire. Alors, c'est ça, l'opportunité a été manquée encore une fois. Voilà. Merci.

1760

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup pour votre présentation et puis j'entends bien vos questions, vos préoccupations et nous en prenons bonne note et ce n'est pas ici le forum, malheureusement, pour les lois de Québec, mais tout est enregistré, tout est transcrit et nous prenons bonne note de votre réflexion et de vos préoccupations. Merci beaucoup.

1765

M. BRUNO COURTEMANCHE:

Merci.

1770

LA PRÉSIDENTE :

Alors, maintenant, est-ce que monsieur Michel Jacques est dans la salle? Super. Alors, nous allons entendre maintenant monsieur Michel Jacques.

1775

M. MICHEL JACQUES:

Bonjour, messieurs, dames. Vraiment merci de prendre le temps de m'écouter. Je suis ici à titre de citoyen concerné. J'ai... ce qui m'amène ici, c'est la lecture, une lecture et une relecture du PPU tel que présenté actuellement. J'ai lu le PPU puis j'ai revécu, si on veut, des expériences de vie. J'ai habité dans plusieurs villes européennes qui ont des modèles d'urbanisme très différent de Montréal, évidemment, puis qui peuvent, on pourrait appeler, là, Transit Oriented Development, là, que ce soit... en tout cas. Je ne les nommerai pas. On pourra en parler si ça vous intéresse...

1780

1785

1790 Mais je dirai au départ que je suis d'accord avec... d'accord, je n'ai pas à être d'accord ou pas, mais que les grands principes du PPU me semblent très corrects. C'est plus dans certaines modalités que j'ai des questions. Malheureusement, je crois que le PPU, tel que présenté actuellement, tel que conçu actuellement, va réduire de façon importante la qualité de vie et changer drastiquement les habitudes de vie des résidents actuels de l'Île-des-Sœurs à l'extérieur de la zone de planification discutée dans le PPU. Je m'explique, là, il y a trois raisons fondamentales pour lesquelles je fais cette information-là.

1795 La première, c'est qu'il me semble évident que l'accès aux services et commerces de l'Île-des-Sœurs, pour les résidents à l'extérieur du territoire encore, va être réduit, limité, sinon réduit presque totalement dans plusieurs cas, pour les raisons suivantes. C'est qu'il faut se rappeler aussi qu'à l'Île-des-Sœurs, à l'exception d'un dépanneur et d'un restaurant, tous les services et tous les commerces sont dans le territoire de planification discutée dans le PPU.

1800 Il me semble un peu incongru de réaménager les services et les commerces sans discuter des besoins de leur clientèle. Je n'ai pas vu nulle part dans le document une discussion, une analyse, une présentation des besoins, des habitudes des habitants actuels de l'Île-des-Sœurs qui sont évidemment, majoritairement, et qui vont demeurer majoritairement à l'extérieur du territoire prévu par le PPU.

1805 Le stationnement prévu, puis je l'ai regardé en détail, enfin en autant qu'on puisse l'examiner, me semble extrêmement limité. Si on parle de 0.5 place de stationnement par tatata... et puis on dit : « On va privilégier l'autopartage, on va privilégier les véhicules électriques, on va privilégier les personnes handicapées. » Toutes des choses avec lesquelles je suis d'accord. Il reste une réalité, c'est que tout le développement de l'Île-des-Sœurs, ici, a été, pensé d'une façon où on arrête à l'Île-des-Sœurs, on arrête dans la zone commerces et services en rentrant ou en sortant de l'île avant d'aller soit dans notre condominium ou dans notre maison.

1815 J'ai pas vu aucune discussion de comment un automobiliste... et puis on discutera de pourquoi il va encore y avoir des automobilistes même si on sent une volonté de les éliminer, là, il

va quand même y en avoir demain matin. Comment ces automobilistes-là, ces gens qui arrivent de l'extérieur, vont pouvoir arrêter aux commerces ou aux services auxquels ils sont habitués aujourd'hui?

1820 Ça a été le principe de développement de l'Île-des-Sœurs depuis le début. Le PPU est en contradiction totale avec ça. On néglige complètement l'histoire de l'Île-des-Sœurs. On n'en parle même pas. On parle de privilégier le transport actif : je suis entièrement d'accord avec ça.

1825 Maintenant, moi, j'habite ici, tout près, là, dans les sommets. Il y a quand même mille personnes là-dedans, là. On est à trois kilomètres, là. À pied, disons que ce n'est pas tellement pratique d'aller faire notre épicerie. En vélo, l'hiver, quand il pleut, ce n'est pas trop bon non plus. Et puis, le service d'autobus, lorsqu'on a à faire plusieurs arrêts, ce n'est pas nécessairement la bonne chose parce qu'il faut se rappeler que la zone dont on parle est quand même assez grande.

1830 Si on parle de beaucoup l'utilisation du vélo, puis Montréal, ville de vélos, et cetera, et cetera. J'en ai un, vélo, moi, mais je n'ai pas de panier dessus : c'est un vélo de route. Est-ce que je vais devoir m'acheter un deuxième vélo pour aller faire mon épicerie? Ou aller ramasser mes vêtements chez le nettoyeur? Comment est-ce que je vais arriver au condo, stationner ou garer mon vélo, monter mes sacs, et cetera, et cetera?

1835 Je pense qu'il faut être réaliste à un moment donné, puis regarder les besoins des résidents qui sont aujourd'hui à l'Île-des-Sœurs, pas ceux qui vont venir s'installer. Les 20 000 personnes qui habitent présentement à l'Île-des-Sœurs.

1840 J'ai pris l'autobus, je le prends régulièrement, je l'ai pris encore aujourd'hui. Excellent. On ne peut pas... je n'ai rien à redire sur le service d'autobus. Je pense que la STM fait de grands efforts. J'ai été un peu surpris, par exemple, de voir qu'ils ont eu une consultation au printemps dernier, avant même de savoir ce qui était dans le PPU. Les gens qui ont répondu au questionnaire en ligne ne savaient pas ce qui était prévu dans le PPU. Le questionnaire

1845

s'adressait aux usagers actuels de la STM. Les usagers potentiels ou futurs, comme moi, si vous me privez d'un accès automobile aux commerces et aux services de l'Île-des-Sœurs, je n'aurai pas d'autres choix que de prendre l'autobus, mais ça, je ne pouvais pas le savoir avant d'avoir lu le PPU.

1850

Donc, je pense qu'il y a une erreur ou il y a un processus à revoir si la STM est pour consulter les usagers éventuels, il faudrait que les usagers éventuels voient un peu dans quel contexte les déplacements vont se faire à l'Île-des-Sœurs.

1855

La deuxième raison pour laquelle je crois que le PPU, tel que présenté, va réduire la qualité de vie puis demander des changements majeurs à la façon de vivre à l'Île-des-Sœurs, tout au moins pour les résidents actuels, c'est que je vois, à part peut-être l'addition éventuelle d'une école, je ne vois pas d'ajout significatif, peut-être un bord de fleuve ici et là, mais pas d'ajout aux espaces publics ni aux équipements collectifs.

1860

Ça pose deux problèmes. Le premier problème, c'est que, évidemment, ça va amener une sur-utilisation des espaces publics actuels à l'Île-des-Sœurs et une surcharge sur les équipements collectifs, que ce soit piscine, tennis, terrains de jeux pour les enfants, et cetera, et cetera.

1865

Et le deuxième problème, évidemment, c'est qu'étant donné qu'on ne le considère pas, on n'a pas pensé, non plus, à comment les 7 à 10 000 nouveaux résidents de l'Île-des-Sœurs vont accéder aux équipements collectifs actuels. Comment est-ce qu'ils vont s'y rendre ? Ce qui va amener, encore là, une augmentation importante du volume de déplacement à l'Île-des-Sœurs parce qu'il n'y a pas rien de prévu à l'intérieur de la zone du PPU.

1870

La troisième raison pour laquelle je crois que la qualité de vie puis les habitudes de vie vont être affectées de façon négative, c'est qu'avec une augmentation de 30 à 40% de la population de l'île, on va surcharger encore plus, on va rendre l'accès et les sorties de l'île encore plus problématiques qu'elles ne le sont déjà.

1875

1880 Je peux vous parler de cas personnels où j'ai appelé... que ce soit l'ambulance ou et cetera, et cetera, puis on se fait dire : « Écoutez, il y a une congestion à la sortie de l'île, c'est pas de notre faute », mais on ne peut pas sortir ou on ne peut pas rentrer! C'est une réalité! Rajoutez 30 à 40%, 7 000 personnes, 10 000 personnes, 3 700 logements, ce doit être à peu près ça. Comment est-ce que ces gens-là vont sortir de l'île, vont rentrer de l'île?

1885 Tout le développement se fait autour de la gare du REM qui est un ajout fantastique pour l'Île-des-Sœurs. Il n'y a aucun doute là-dessus. C'est un développement très, très positif de l'Île-des-Sœurs, mais il faut quand même accepter que l'Île-des-Sœurs... ce n'est pas tout le monde qui s'en va au centre-ville lorsqu'il quitte l'Île-des-Sœurs. Je vous dirais qu'une majorité des gens, à part des heures de pointe, même dans les heures de pointe, ne s'en vont pas au centre-ville. L'Île-des-Sœurs est située à proximité des axes, la 10, la 15 et la 20. À part la 10, les autres ne vont pas au centre-ville de l'île. Les gens sont ici et, moi, je suis ici.

1890 Quand j'ai décidé de venir habiter à l'Île-des-Sœurs en partant d'Outremont il y a 12 ans, c'est parce que j'ai besoin de sortir de la ville sur une base régulière, aller sur la Rive-Sud, aller dans le nord, aller voir mes petits-enfants dans l'ouest. Donc, l'Île-des-Sœurs est parfaitement située pour ça. Maintenant, si je ne peux pas sortir de l'île, ça me donne quoi? Donc, je pense qu'il y a une question à revoir au niveau des capacités d'accès et de sortie de l'Île-des-Sœurs pour les véhicules moteurs, que ce soit des véhicules d'urgence ou des véhicules de particuliers ou des véhicules de service.

1900 J'ai quelques recommandations à faire. D'ailleurs, vous avez déjà un document que je vous avais fait parvenir. Ce n'est peut-être pas aussi beau puis aussi étoffé que ceux qui présentent... et cetera, et cetera, moi, je le fais à titre personnel, ça fait que vous me pardonnerez.

1905 Mais, écoutez, ça me semble évident que le PPU devrait agrandir le territoire de planification pour considérer l'ensemble de l'Île-des-Sœurs. Je pense qu'on doit considérer les besoins de tous les résidents de l'Île-des-Sœurs. Il faudrait penser à une décentralisation des commerces et services à l'Île-des-Sœurs.

1910

Présentement, on a deux épiceries côte à côte, on a deux pharmacies côte à côte, on a trois nettoyeurs tout près l'un de l'autre. C'est beau, si on peut y aller en automobile. Mais, si on ne peut pas y aller en automobile, pourquoi est-ce qu'on ne les décentralise pas? Pourquoi est-ce qu'on ne considère pas un plan d'urbanisme qui regarde les besoins puis les possibilités dans l'entièreté de l'île plutôt que d'avoir des épiceries puis des pharmacies, des nettoyeurs qui sont collés les uns sur les autres? Ce n'est pas de ça qu'on a besoin. Moi, je ne vais pas à deux épiceries. Je vais à une épicerie. Puis, c'est mon habitude, c'est mon expérience lorsque j'ai vécu dans d'autres villes. On décentralise les services.

1915

La deuxième chose, c'est qu'il faut prévoir une capacité de stationnement supplémentaire pour les gens qui arrivent et qui sortent de l'île en automobile. C'est une réalité : toute l'île a été développée sur ce concept-là. Il ne faut pas le nier. Il ne faut pas faire semblant que ça n'existe pas. Il y a 20 000 personnes qui sont venues à l'Île-des-Sœurs dans ce contexte-là puis qui y habitent depuis longtemps avec ces habitudes-là.

1920

Il faut évidemment prévoir des équipements collectifs supplémentaires. Ça me semble évident. On augmente de 40% la population, ça prend des équipements supplémentaires et, ensuite, bien il faut avoir un plan de développement réaliste. Je parle des développements internes, intégrés. Je regarde le PPU. On parle de déplacements à l'intérieur du territoire. C'est beau, c'est parfait, je ne vois pas de problèmes avec ça.

1925

1930

Les allées piétonnières, les accès piétons... il n'y a pas un seul endroit où on indique où on aurait accès à cette zone-là en véhicule moteur. Tout ce qu'on limite, on les limite, les accès. On dit : « Il n'y en aura pas beaucoup. On veut atténuer l'automobile. » D'accord, atténuons-la, mais donnons-nous les moyens, disons-nous les choses comme elles sont. Comment est-ce qu'on va aller fréquenter nos services puis nos commerces à l'Île—des-Sœurs si on ne peut pas y aller? On va aller à l'extérieur de l'île.

1935

Il faut également améliorer les accès et les sorties de l'île, pas seulement pour les véhicules d'urgence, mais pour les simples citoyens qui veulent sortir de l'île puis qui ne veulent

pas nécessairement prendre le REM aller au centre-ville. Ce n'est pas là que je vais, moi. Moi, je suis un retraité. Je ne vais pas au centre-ville. J'y vais rarement. Quand j'y vais, je prends l'autobus, ça, c'est parfait. Mais ça ne représente même pas 10 % de mes déplacements hors de l'île.

1940

Ça fait que, écoutez... je m'excuse même si je suis d'accord avec... encore là, les grands principes, les grandes orientations du PPU, je pense qu'il est en défaut sur plusieurs dimensions. Je crains que nous sommes... enfin le PPU sacrifie les résidents actuels de l'Île-des-Sœurs à l'autel du développement. Je comprends que pour... t'sais, quand je suis venu à l'Île-des-Sœurs, on parlait... il n'y aura jamais plus que 25 000 personnes à l'Île-des-Sœurs, et cetera, et cetera. C'est beau. Tout a été pensé comme ça : les parcs, les axes routiers, les services, les équipements publics. 25 000 personnes, maximum.

1945

Il y a une grande discussion quand ils ont développé la Pointe-Nord. Une grande discussion quand ils ont développé le reste de la pointe sud. Il n'y en aura pas d'autres développements. Pouf! 30, 40% d'augmentation de la population dans le PPU ici. Je ne suis pas dogmatique. Si c'est bien fait, je n'ai pas de problème avec le développement. Mais ne sacrifiez pas les résidents actuels, s'il vous plaît. Respectez les gens qui sont déjà ici.

1950

Puis, on parle beaucoup d'atténuer, de façon polie, de façon politique, politiquement correcte de dire abandonner l'automobile. Je n'ai pas de problème d'abandonner mon automobile. Mais présentez-moi une alternative plus attrayante. Forcez-moi pas à abandonner l'automobile parce que je ne suis plus capable de me déplacer. Forcez-moi pas à rester à la maison. Il n'y a pas une façon... on peut réduire l'utilisation de l'automobile en empêchant les gens de circuler en automobile, en les forçant à rester à la maison. Mais c'est pas une solution. Moi, je suis prêt à prendre l'autobus. Je suis prêt à prendre n'importe quel moyen de transport qui est efficace. Décentraliser les services, les commerces, je vais y aller à pied. Mais, s'il vous plaît... merci.

1955

1960

1965

LA PRÉSIDENTE :

1970 Merci beaucoup pour votre présentation. C'était très clair. Juste rappeler, encore une fois, mais je pense que vous l'avez noté avant, que nous ne sommes pas la Ville. Nous, on est le tiers neutre qui organise le débat. Donc, c'est à la Ville... c'est juste que nous... ce n'est pas nous qui faisons le plan. Alors, pour moi, ça complète. Est-ce que tu avais une question?

Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

1975 Je voulais juste vous demander, Monsieur, dans tout ce que vous avez mentionné, ce serait quoi votre première priorité que vous voudriez qu'on se penche?

M. MICHEL JACQUES:

1980 Bien, écoutez. Respecter les besoins des habitants actuels de l'île. Je pense qu'il y a de la grande... de bons principes, de bonnes idées dans le PPU. Étendez-le à l'entièreté de l'île. L'île, c'est un ensemble intégré, homogène, géographiquement distinct, qui l'a toujours été, puis qui va l'être encore demain matin. Je pense que c'est de faire fausse route que de considérer seulement la pointe nord de l'île.

1985

Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

Merci.

1990 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Merci pour votre présentation. Alors, c'est ce qui conclut notre après-midi de travail. Je voulais savoir si la Ville avait un droit de rectification à faire. Non. Alors, eh bien, merci beaucoup. Donc, on va suspendre maintenant l'assemblée pour reprendre à 7 h.

1995